

**Nouvel enregistrement**
**Instructions générales pour enregistrer les activités**

Selon les réponses que vous donnez à certaines questions, vous pourriez recevoir un avis indiquant que votre activité ne peut pas être enregistrée. Sachez qu'une activité ne pouvant pas être enregistrée peut quand même avoir besoin d'une autorisation environnementale.

La collecte de renseignements personnels et autres sur ce formulaire est nécessaire pour administrer le Registre environnemental des activités et des secteurs (REAS), registre public établi aux termes du paragraphe 20.20 (1) de la *Loi sur la protection de l'environnement* (LPE). Les renseignements recueillis dans ce formulaire serviront dans les buts indiqués au paragraphe 20.20 (2) de la LPE, y compris pour autoriser des personnes à enregistrer des activités prescrites par les règlements aux termes du paragraphe 20.21 (1) de la LPE, et pour fournir l'accès public aux renseignements contenus dans les enregistrements et à d'autres renseignements déposés dans le REAS, à l'exception des renseignements sur les paiements. Les renseignements seront également utilisés conjointement avec les activités de surveillance de la conformité et d'application de la LPE et pour administrer la *Loi*.

Les questions sur la collecte de renseignements sont adressées au :

Représentant du service à la clientèle  
 Direction de l'accès aux autorisations environnementales et de l'intégration des services  
 Ministère de l'Environnement  
 2, avenue St. Clair Ouest, étage 12A  
 Toronto (Ontario) M4V 1L5  
 Téléphone : 416 314-8001  
 Sans frais : 1 800 461-6290

Quand les renseignements requis sur une activité prescrite sont déposés dans le Registre environnemental des activités et des secteurs, le Règl. de l'Ont. 245/11 (*Activités prescrites et Registre environnemental des activités et des secteurs*) exige qu'une des personnes indiquées ci-dessous atteste que les renseignements déposés dans le Registre sont complets et exacts. La formulation de l'attestation avant la présentation est résumée ci-dessous.

- Dans le cas des personnes qui exercent l'activité prescrite, c'est la personne qui exerce l'activité prescrite qui doit attester.
- Dans le cas des sociétés qui exercent l'activité prescrite, c'est un dirigeant ou un administrateur ou une personne qui a le pouvoir de lier la société qui exerce l'activité prescrite qui doit attester.
- Dans le cas des sociétés de personnes qui exercent l'activité prescrite, c'est un particulier qui est un associé de la société de personnes qui doit attester, ou c'est un dirigeant ou un administrateur d'une société qui est associée de la société de personnes ou une personne qui a l'autorité de lier celle-ci qui doit attester.

**Partie 1 – Coordonnées du déclarant**
 **Entreprise**
 **Particulier**

Nom de l'entreprise/nom légal

Type d'organisation

N° d'entreprise (ARC)

**Personne-ressource**

Nom

Prénom

Titre du poste

N° de téléphone

poste

N° de cell.

N° de téléc.

Courriel

**Adresse postale de l'entreprise**

N° d'unité	Identificateur d'unité	N° de rue	Nom de rue (y compris type et orientation)		
Ville/Municipalité				Province/Etat	Code postal/ZIP

**Adresse municipale**  Je n'ai pas d'adresse municipale

N° d'unité	Identificateur d'unité	N° de rue	Nom de rue (y compris type et orientation)		
Ville/Municipalité				Province/Etat	Code postal/ZIP

**Information tirée du levé**  Je n'ai pas d'information tirée du levé

N° de lot	Concession	Canton géographique		
Municipalité		Description de la partie du lot		

Renseignements non liés à l'adresse

**Partie 2 – Renseignements à propos du site**

Nom du site

SCIAN signifie Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

1. Code SCIAN	2. Code SCIAN	3. Code SCIAN	4. Code SCIAN	5. Code SCIAN	6. Code SCIAN
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

**Personne-ressource du site**

Nom		Prénom	
N° de téléphone poste		N° de cell.	N° de téléc.
Courriel			

**Type de coordonnées du site**  Adresse municipale  Information tirée du levé  Autres identifiants**Adresse municipale principale**

N° d'unité	Identificateur d'unité	N° de rue	Nom de rue (y compris type et orientation)		
Ville/Municipalité				Province	Code postal
District/Comté		Bureau de district du MEO		N° d'identification de la propriété (NIP)	

Renseignements non liés à l'adresse

**Adresse municipale additionnelle (propriété adjacente)**

N° d'unité	Identificateur d'unité	N° de rue	Nom de rue (y compris type et orientation)		
Ville/Municipalité				Province	Code postal
District/Comté		Bureau de district du MEO		N° d'identification de la propriété (NIP)	

Renseignements non liés à l'adresse

**Adresse municipale additionnelle (propriété adjacente)**

N° d'unité	Identificateur d'unité	N° de rue	Nom de rue (y compris type et orientation)
------------	------------------------	-----------	--

Ville/Municipalité

Province

Code postal

District/Comté

Bureau de district du MEO

N° d'identification de la propriété (NIP)

Renseignements non liés à l'adresse

**Information tirée du levé principale**

N° de lot	Concession	Canton géographique
-----------	------------	---------------------

Municipalité

Description de la partie du lot

District/Comté

Bureau de district du MEO

N° d'identification de la propriété (NIP)

Renseignements non liés à l'adresse

**Information tirée du levé additionnelle (propriété adjacente)**

N° de lot	Concession	Canton géographique
-----------	------------	---------------------

Municipalité

Description de la partie du lot

District/Comté

Bureau de district du MEO

N° d'identification de la propriété (NIP)

Renseignements non liés à l'adresse

**Information tirée du levé additionnelle (propriété adjacente)**

N° de lot	Concession	Canton géographique
-----------	------------	---------------------

Municipalité

Description de la partie du lot

District/Comté

Bureau de district du MEO

N° d'identification de la propriété (NIP)

Renseignements non liés à l'adresse

**Autres identifiants**

Canton non organisé

District/Comté

Bureau de district du MEO

Données cartographiques

Système de géoréférence

Exactitude des estimations

Coordonnées géographiques

Zone UTM

UTM Est

UTM Nord

Latitude

Longitude

Renseignements non liés à l'adresse

### Partie 3 – Renseignements sur les activités

#### 3.1 Renseignements en vue de l'enregistrement

Ce formulaire doit être utilisé pour demander l'enregistrement de la construction, de l'installation, de l'utilisation, de l'exploitation, de la modification ou du démantèlement d'une installation solaire. Veuillez cocher oui si vous prévoyez entreprendre au moins l'une de ces activités.

Oui  Non

#### 3.2 Installation solaire et renseignements liés aux activités

a) Les panneaux photovoltaïques sont-ils installés sur le toit ou le mur d'un édifice?  Oui  Non

b) Êtes-vous détenteur d'une autorisation environnementale (AE) ou d'une autorisation de projet d'énergie renouvelable (APER) pour l'installation solaire dont il est ici question?  Oui  Non

c) L'installation solaire est-elle utilisée pour l'agriculture?  Oui  Non

d) L'électricité produite par l'installationsolaire est-elle venduepar lepropriétaire ou par l'exploitantde l'installation?  Oui  Non

e) L'installation solaire est-elle associée à un immeuble ou à une construction qui contient un ou plusieurs logements et est utilisée par les occupants de trois logements au maximum de l'immeuble ou de la construction?  Oui  Non

f) Quelle est la capacité nominale (kW) de l'installation solaire? **Capacité nominale (kW)**

#### 3.3 Contrats ou exigences relatives à l'obtention de permis d'un autre ministère ou d'une autre autorité

a) Avez-vous souscrit un contrat du Programme de tarifs de rachat garantis (TRG) ou tout autre engagement de vente d'électricité (POSER) de l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO)?  Oui  Non

b) Veuillez inscrire votre numéro de référence de l'OEO. **Numéro de référence de l'OEO**

c) Est-ce qu'un ministère provincial, un district, une municipalité ou un office de protection de la nature a exigé d'autres permis, autorisations ou déclarations pour cette installation solaire?  Oui  Non

d) Veuillez indiquer le nom des permis, autorisations ou déclarations qui sont exigés et le nom de l'autorité correspondante. **Autorité (p.ex. : ministère des Richesses naturelles)** **Nom du permis ou de l'autorisation (p.ex. : permis du Programme des espèces en péril)**

#### 3.4 Emplacement de l'installation solaire

a) Veuillez choisir l'affirmation qui correspond à la description de l'emplacement de l'installation avant le début de la construction de l'installation solaire. Excluant toute portion de terrain utilisée exclusivement pour une ligne de distribution en dehors de la propriété, l'installation est :

1) Sur un terrain situé dans une zone industrielle, commerciale ou institutionnelle, telle que définie dans le Règlement de l'Ontario 153/04 (Dossiers de l'état des sites — Partie XV.1 de la Loi) en vertu de *la Loi sur la protection environnementale*, et :

1a) la propriété est utilisée conformément au zonage du terrain, ou

1b) 1-a n'est pas applicable. La concentration d'un certain contaminant dans le sol excède la norme fixée pour ce contaminant dans le Tableau 5 des Normes relatives aux sols, aux eaux souterraines et aux sédiments, ou

2) Sur un terrain utilisé pour l'exploitation agricole, tel que défini dans le Règlement 347 (Généralités – Gestion des déchets) en vertu de *la Loi sur la protection environnementale*.

b) Excluant toute portion de terrain utilisée exclusivement pour une ligne de distribution en dehors de la propriété, est-ce que l'installation est située sur un terrain qui fait partie d'une zone de peuplement telle que définie dans un plan officiel élaboré par un district ou une municipalité en vertu de *la Loi sur l'aménagement du territoire*?  Oui  Non

c) Excluant toute portion de terrain utilisée exclusivement pour une ligne de distribution en dehors de la propriété, quelle est la dimension (en hectares) de la zone où est située l'installation? **Dimension (ha)**

### 3.5 Équipement, systèmes et technologies auxiliaires ou connexes

- a) Indiquez dans la liste ci-dessous tous les types d'équipement, de systèmes et de technologies auxiliaires ou connexes utilisés dans cette installation solaire, tels que décrits dans le Règlement de l'Ontario 160/99 (Définitions et exemptions) en vertu de la *Loi sur l'électricité*.

I. Système de transport assurant l'accès à l'installation	<input type="checkbox"/>
II. Ligne de distribution (moins de 50 km)	<input type="checkbox"/>
III. Ligne de transport (moins de 50 km)	<input type="checkbox"/>

- b) La ligne de distribution est-elle située sur une servitude qui permet de connecter l'installation solaire au réseau local de distribution d'électricité?  Oui  Non

- c) La ligne de distribution est-elle utilisée pour alimenter l'installation solaire en électricité?  Oui  Non

- d) Quelle est la longueur (m) de la ligne de distribution située sur la servitude? (Précision : Indiquez la longueur de la ligne distribution à partir de la propriété sur laquelle sont situés les panneaux photovoltaïques.) **Longueur (m)**

### 3.6 Restrictions liées à la propriété

- a) Excluant toute portion de terrain utilisée exclusivement pour une ligne de distribution en dehors de la propriété, veuillez indiquer si l'installation est située sur plus d'une propriété.  Oui  Non

- b) Y a-t-il plus d'une installation solaire sur la même propriété?  Oui  Non

- c) Combien d'installations solaires sont situées sur la propriété?

**Nombre d'installations**  
1  
2  
3  
>3

- d) Quelle est la capacité nominale (kW) totale des installations solaires situées sur la propriété?

**Capacité nominale (kW)**

- e) Excluant toute portion de terrain utilisée exclusivement pour une ligne de distribution en dehors de la propriété, quelle est la dimension totale (en hectares) des zones où sont situées les installations sur la propriété?

**Dimension (ha)**

### 3.7 Restrictions liées à la conception

- a) L'installation solaire est-elle munie de micro-onduleurs?  Oui  Non

- b) L'installation solaire est-elle munie d'onduleurs autres que des micro-onduleurs?  Oui  Non

- c) Le niveau de puissance sonore des onduleurs (hormis les micro-onduleurs), des transformateurs ou des unités électriques de l'installation solaire excède-t-il 90 dBA?  Oui  Non

- d) Inscrivez ci-dessous le nombre d'onduleurs autres que des micro-onduleurs, de transformateurs et d'unités électriques de l'installation solaire qui correspond aux catégories suivantes établies en fonction du niveau de puissance sonore. Inscrivez « 0 » si aucun appareil ne correspond à cette catégorie.

Niveau de puissance sonore (dBA)	Nombre d'onduleurs correspondant à ce niveau de puissance sonore	Nombre de transformateurs correspondant à ce niveau de puissance sonore	Nombre d'unités électriques de l'installation solaire correspondant à ce niveau de puissance sonore
≤ 65			
> 65 à ≤ 70			
> 70 à ≤ 75			
> 75 à ≤ 80			
> 80 à ≤ 85			
> 85 à ≤ 90			

e) Y a-t-il au moins un transformateur de l'installation solaire qui possède une capacité de puissance maximale supérieure à 750 kVA?  Oui  Non

f) Inscrivez ci-dessous le nombre de transformateurs de l'installation solaire qui correspondent aux catégories suivantes, établies en fonction de leur capacité de puissance. Inscrivez « 0 » s'il n'y a aucun transformateur correspondant à cette catégorie.

Capacité de puissance (kVA)	Nombre de transformateurs de l'installation solaire correspondant à cette catégorie
≤ 100	
> 100 à ≤ 200	
> 200 à ≤ 300	
> 300 à ≤ 400	
> 400 à ≤ 500	
> 500 à ≤ 600	
> 600 à ≤ 750	

g) Répondez à l'une des questions suivantes :

i. La totalité des onduleurs, transformateurs et appareils électriques des installations solaires à l'installation solaire répond-elle aux exigences en matière de distance applicables qui sont indiquées dans le tableau du paragraphe 3(2) du Règlement de l'Ontario 350/12 pour leur niveau de puissance acoustique applicable?  Oui  Non

ii. L'installation solaire respecte-t-elle les normes des niveaux sonores indiquées au paragraphe 3(3) du Règlement de l'Ontario 350/12 par rapport aux limites de propriété de récepteurs de bruit?  Oui  Non

h) Combien d'absorbeurs photovoltaïques solaires l'installation solaire compte-t-elle? **Dimension (ha)**

i) La distance entre les absorbeurs photovoltaïques solaires et la limite de la propriété est-elle inférieure à 15 mètres?  Oui  Non

j) L'installation est-elle située à moins de 30 mètres d'un plan d'eau, tel que défini dans le Règlement de l'Ontario 359/09 (Règlement sur les autorisations de projet d'énergie renouvelable) en vertu de la partie V.0.1 de la *Loi sur la protection environnementale*?  Oui  Non

### 3.8 Renseignements concernant la zone de planification de l'escarpement du Niagara

a) L'installation solaire est-elle située dans une zone d'aménagement contrôlée à l'intérieur de la zone de planification de l'escarpement du Niagara?  Oui  Non

b) Si la réponse à la question 3.8(a) est OUI, l'obtention d'un permis d'aménagement est-elle exigée en vertu de l'article 24 de la *Loi sur la planification et l'aménagement de l'escarpement du Niagara*?  Oui  Non

c) Si la réponse à la question 3.8(b) est OUI, le permis d'aménagement a-t-il été délivré?  Oui  Non

d) Si la réponse à la question 3.8(c) est OUI, avez-vous vérifié que les exigences énoncées dans le Règlement de l'Ontario 350/12 n'entrent pas en conflit avec les exigences d'obtention du permis?  Oui  Non

### 3.9 Patrimoine culturel

Au moment de la construction ou de la modification de l'installation solaire, celle-ci était-elle située :

a) à moins de 250 mètres d'un site archéologique figurant parmi les dossiers du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport?  Oui  Non

b) dans une zone reconnue par une municipalité ou un district comme ayant un potentiel archéologique dans le cadre d'un plan de gestion archéologique?  Oui  Non

c) sur une propriété où se trouve un emplacement, un édifice ou un autre endroit d'intérêt qui a été désigné lieu historique en vertu de l'article 3 de la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*?  Oui  Non

## Partie – Renseignements à propos des autorisations

### 4.1 Renseignements à propos des autorisations environnementales

Avez-vous actuellement une autorisation environnementale pour l'activité à enregistrer? Sachez qu'à partir du 31 octobre 2011, la mention d'une autorisation environnementale s'entend d'un certificat d'autorisation déjà en vigueur. Si **Oui**, il faut fournir au moins un numéro d'autorisation environnementale et une date de délivrance.  Oui  Non

Numéro d'autorisation environnementale	Date de délivrance (aaaa/mm/jj)

La personne qui exerce l'activité vous a-t-elle chargé de donner les renseignements techniques se rapportant à l'enregistrement de cette activité?  Oui  Non

Nom	Prénom
Nom de la société	
Titre	
N° de téléphone poste	Courriel

## Partie 5 – Vérification des renseignements

### 5.1 Renseignements sur la personne qui atteste

Renseignements sur la personne qui atteste La personne qui atteste que les renseignements déposés dans le cadre de cet enregistrement sont complets et exacts doit être l'une de celles décrites ci-dessous. Veuillez indiquer l'option qui s'applique à cet enregistrement :

- a) Si les activités menées dans le cadre du système de gestion des déchets sont exercées par un particulier, je suis ce dernier.
- b) Si les activités menées dans le cadre du système de gestion des déchets sont exercées par une société, je suis un dirigeant ou un administrateur de la société ou une personne qui a l'autorité de lier la société.
- c) Si les activités menées dans le cadre du système de gestion des déchets sont exercées par une société de personnes :  
Je suis un particulier qui est un associé de la société de personnes.   
Je suis un dirigeant ou un administrateur d'une société qui est un associé de la société de personnes ou une personne qui a l'autorité de lier la société.

### 5.2 Attestation

J'atteste par la présente que les renseignements fournis dans le cadre de cet enregistrement sont complets et exacts, et que je sais que le fait de fournir au ministère des renseignements faux ou trompeurs contrevient aux termes du paragraphe 184(2) de la Loi sur la protection de l'environnement.

Nom	Prénom
Nom de la société	
Titre	Date (aaaa/mm/jj)